



CULTIVONS LES RÉUSSITES

— Saligny sur Roudon —

BAC PRO CGEA

Polyculture - Élevage

Agriculteur, un métier plein d'avenir

*Une formation tournée vers
l'autonomie, l'innovation et la
réussite.*



- Travailler avec les nouvelles technologies
- Travailler pour son installation
- Travailler pour son avenir

L'alternance :

- 50 % école
- 50 % entreprise

178, route de Monétay

03470 SALIGNY SUR ROUDON

04 70 42 22 76 - mfr.saligny@mfr.asso.fr

 www.mfrsaligny.fr



Le Mot du Président

Madame, Monsieur,

Ce guide a été conçu pour vous aider à mieux comprendre le fonctionnement d'une Maison Familiale Rurale. Chaque MFR accueille des jeunes en formation, accompagnés par une équipe pédagogique et éducative engagée. Les partenaires professionnels et les familles sont pleinement intégrés dans ce parcours en alternance, qui repose sur une collaboration étroite entre tous les acteurs.

En inscrivant votre enfant dans notre établissement, vous avez fait le choix d'une structure à taille humaine, qui valorise les parcours personnalisés. Grâce à l'alternance, votre jeune découvrira le monde professionnel, ses exigences, et pourra construire son projet de vie, tant personnel que professionnel.

Notre MFR est gérée sous forme associative et fonctionne comme un organisme privé sous contrat avec le Ministère de l'Agriculture. Cette inscription vous rend membres de notre association familiale, vous offrant la possibilité de vous investir activement dans la vie du mouvement des MFR.

Tout est mis en œuvre pour donner aux jeunes l'envie de s'engager pleinement dans leur formation. La vie en collectivité leur permet d'acquérir des repères, de développer leur autonomie et de devenir des adultes responsables, capables de faire des choix éclairés.

Le conseil d'administration, l'ensemble du personnel, vous parents, ainsi que les maîtres de stage et d'apprentissage : c'est ensemble que nous accompagnerons vos jeunes vers leur réussite, professionnelle et personnelle.

Jean Marc VENIANT
Président de la MFR de Saligny sur Roudon



C'est quoi une M.F.R. ?

Historique : 1937 : Première MFR en France à LAUZUN (47)
 1959 : Première MFR à l'étranger : Italie
 1963 : Création de la MFR de SALIGNY SUR ROUDON

Les MFR dans le monde (dans 30 pays)



Les MFR en France (430)



Comment peut-on se former en agriculture ?

- Lycées agricoles publics,
- Enseignement agricole privé (dont établissements catholiques),
- Maisons Familiales Rurales,
- UNREP et divers

Quelles sont les caractéristiques d'une M.F.R. ?

- Des établissements à taille humaine : ***un climat familial et un lieu de vie convivial***
- La vie à l'école : ***apprentissage de la citoyenneté et le choix de l'internat***
- Une place de choix pour les familles :



Des parents responsables



Des parents impliqués



Des parents engagés



***D'autres relations avec leurs enfants :
un dialogue sur l'expérience de l'alternance***

L'équipe éducative



Notre équipe est composée de professionnels engagés, à l'écoute des jeunes et des familles, et mobilisés pour offrir un accompagnement de qualité.

Le Directeur

- Pilote le projet associatif, assure la gestion globale de l'établissement et représente la MFR auprès des partenaires.

Formateurs et formatrices

- Assurent les cours, les suivis en entreprise, les projets pédagogiques et les animations éducatives.

Équipe administrative

- Gestion des inscriptions, des contrats, des conventions, du suivi des dossiers et de la communication avec les familles et les partenaires.

Vie résidentielle, Entretien et restauration

- Une équipe dédiée au bien-être des jeunes qui veille à garantir le bon déroulement de la vie à l'internat, l'accueil, la sécurité et une ambiance conviviale.

Le Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration est l'organe décisionnel de la MFR. Il veille à la bonne gestion de l'établissement, à la mise en œuvre du projet associatif, et à l'adéquation des actions menées avec les besoins du territoire.

Ses missions principales :

- Définir les orientations stratégiques de la MFR
- Valider le budget et suivre les finances
- Recruter et accompagner le directeur
- Soutenir les équipes pédagogiques et administratives
- Représenter la MFR auprès des partenaires et institutions

Le Conseil est composé de membres bénévoles issus de différents horizons :

- Parents d'élèves
- Professionnels du monde rural et agricole
- Représentants d'organismes partenaires
- Anciens élèves ou membres engagés dans la vie locale

Cette diversité garantit une vision partagée et ancrée dans les réalités du terrain.

Le Conseil d'Administration incarne les valeurs fondatrices des MFR :

- **Engagement associatif**
- **Proximité avec les jeunes et les familles**
- **Ancrage territorial**
- **Innovation éducative**

Transport

La Région met en place une navette pour les élèves entre la gare de Moulins et la MFR de Saligny-sur-Roudon, assurée les lundis matin et vendredis après-midi. Les inscriptions se font en ligne sur le site :

<https://www.laregionvoustransporte.fr/departements/transports-scolaires-de-lallier>

Pour les apprentis et les élèves non domiciliés dans le département, il est nécessaire de compléter un imprimé et de le retourner à l'Antenne régionale des transports de l'Allier.

Pour les élèves dont aucun train n'arrive à Moulins avant 9h30, un ramassage peut être organisé depuis la gare de Dompierre-sur-Besbre (Sept-Fons), avec facturation des trajets à la famille.

L'internat, les horaires

La vie de groupe est une composante essentielle du projet éducatif. L'internat est lieu de développement et d'apprentissage de la vie en collectivité. C'est un lieu où le jeune va devenir de plus en plus autonome.

L'hébergement se fait en chambre collective. Les jeunes sont responsables de l'entretien, de la propreté des locaux et de leurs affaires.

Les cours débutent le **lundi à 10h45** et se terminent le **vendredi à 15h30**, soit **35 heures de formation par semaine**. Du mardi au jeudi, les journées sont rythmées comme suit :

- | | |
|-------------------------------------|--|
| • 6h30 : Lever | • 19h00 – 20h00 : Repas et services |
| • 7h00 : Petit déjeuner | • 20h00 – 21h00 : Veillée |
| • 8h00 – 12h15 : Cours | • 21h00 : Montée au dortoir (variable selon les activités) |
| • 12h15 – 13h30 : Repas | • 22h00 : Extinction des lumières |
| • 13h30 – 17h30 : Cours | |
| • 17h30 – 18h00 : Pause | |
| • 18h00 – 18h45 : Étude ou services | |

Exemple de planning annuel

N°	Début	Fin	4 EA	3 EA	2nde PA	1ere	Term	CAPA 1	CAPA 2	CAPA Ad	BTSA 2 ACS/Agri	CAPa MA 1
36	31/08/2026	05/09/2026	X	1	1	X	1 (4)	X	Stage	X	1	X
37	07/09/2026	12/09/2026	1	Stage	Stage	1	2	X	Stage	X	2	X
38	14/09/2026	19/09/2026	Stage	2	Stage	Stage	Stage	1	1	1	Stage	1
39	21/09/2026	26/09/2026	2	Stage	2	2	Stage	Stage	Stage	Stage	Stage	Stage
40	28/09/2026	03/10/2026	Stage	3	Stage	3	3	Stage	Stage	Stage	3	Stage
41	05/10/2026	10/10/2026	3	Stage	3	Stage	4	2	2	2	4	2
42	12/10/2026	17/10/2026	Stage	Stage	Stage	Stage	Stage	Stage	Stage	Stage	Stage	Stage
43	19/10/2026	24/10/2026	Vacances	Vacances	Vacances	Vacances	Vacances	Vacances	Vacances	Vacances	Stage	Stage
44	26/10/2026	31/10/2026	4	Stage	4	4	Stage	Stage	3	3	5	3
45	02/11/2026	07/11/2026	Stage	4	Stage	Stage	5	Stage	Stage	Stage	6	Stage
46	09/11/2026	14/11/2026	Stage	Stage	Stage	Stage	Stage	Stage	Stage	4	Stage	Stage
47	16/11/2026	21/11/2026	5	Stage	5	Stage	6	3	4	Stage	Stage	4
48	23/11/2026	28/11/2026	Stage	5	Stage	5	7	4	Stage	5	7	Stage
49	30/11/2026	05/12/2026	6	Stage	Stage	6	Stage	Stage	Stage	Stage	8	Stage
50	07/12/2026	12/12/2026	Stage	6	6	Stage	8	5	5	6	Stage	5
51	14/12/2026	19/12/2026	7 (4)	Stage	Stage	7 (4)	Stage	Stage	Stage	7	Stage	Stage
52	21/12/2026	26/12/2026	Vacances	Vacances	Vacances	Vacances	Vacances	Vacances	Vacances	Vacances	Stage	Stage
53	28/12/2026	02/01/2027	Vacances	Vacances	Vacances	Vacances	Vacances	Vacances	Vacances	Vacances	Stage	Stage
01	04/01/2027	09/01/2027	Stage	7	7	Stage	9	6	Stage	Stage	9	6
02	11/01/2027	16/01/2027	8	Stage	Stage	8	Stage	Stage	6	8	10	Stage
03	18/01/2027	23/01/2027	Stage	8	8	Stage	10	Stage	Stage	Stage	Stage	Stage
04	25/01/2027	30/01/2027	9	Stage	Stage	9	Stage	7	Stage	9	Stage	7
05	01/02/2027	06/02/2027	Stage	9	Stage	Stage	11	Stage	7	Stage	11	Stage
06	08/02/2027	13/02/2027	Stage	Stage	Stage	Stage	Stage	Stage	Stage	Stage	Stage	Stage
07	15/02/2027	20/02/2027	10	Stage	9	10	Stage	8	Stage	10	12	8
08	22/02/2027	27/02/2027	Vacances	Vacances	Vacances	Vacances	Vacances	Vacances	Vacances	Vacances	Stage	Stage
09	01/03/2027	06/03/2027	Stage	10	Stage	11	12	Stage	8	11	13	Stage
10	08/03/2027	13/03/2027	11	Stage	Stage	12	Stage	Stage	Stage	Stage	Stage	9
11	15/03/2027	20/03/2027	Stage	11	10	Stage	13	9	Stage	12	Stage	Stage
12	22/03/2027	27/03/2027	12	Stage	Stage	Stage	14	Stage	Stage	Stage	14	Stage
13	29/03/2027	03/04/2027	Stage	12 (4)	11 (4)	13 (4)	Stage	Stage	9 (4)	Stage	Stage	Stage
14	05/04/2027	10/04/2027	13	Stage	Stage	14	15	Stage	10	13	15	Stage
15	12/04/2027	17/04/2027	14	Stage	12	Stage	16	10	Stage	14	Stage	10
16	19/04/2027	24/04/2027	Vacances	Vacances	Vacances	Vacances	Vacances	Vacances	Vacances	Vacances	Stage	Stage
17	26/04/2027	01/05/2027	Stage	13	Stage	15	Stage	Stage	Stage	Stage	16	Stage
18	03/05/2027	08/05/2027	15 (3)	Stage	13 (3)	Stage	Stage	Stage	Stage	Stage	17 (3)	Stage
19	10/05/2027	15/05/2027	Stage	14	Stage	16	Stage	Stage	Stage	Stage	Stage	Stage
20	17/05/2027	22/05/2027	16 (4)	Stage	Stage	17 (4)	17 (4)	11 (4)	11(4)	15 (4)	Stage	11 (4)
21	24/05/2027	29/05/2027	Stage	15	14	Stage	18	Stage	12	16	18	Stage
22	31/05/2027	05/06/2027	Stage	Stage	Stage	Stage	19	Stage	Stage	Stage	19	Stage
23	07/06/2027	12/06/2027	Stage	16	15	18	Stage	Stage	13	17	20	Stage
24	14/06/2027	19/06/2027	17	Stage	16	Stage	Stage	12	Stage	Stage	Stage	12
25	21/06/2027	26/06/2027	Stage	17 (3)	Stage	19	Stage	Stage	Stage	Stage	Stage	Stage
26	28/06/2027	03/07/2027	Stage	Stage	Stage	Stage	Stage	Stage	Stage	Stage	X	Stage
27	05/07/2027	10/07/2027	Stage	Stage	Stage	Stage	Stage	Stage	Stage	X	X	Stage
28	12/07/2027	17/07/2027	Stage	X	X	Stage	X	Stage	X	X	X	Stage
29	19/07/2027	24/07/2027	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Stage
30	26/07/2027	31/07/2027	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Stage

Exemple d'un planning hebdomadaire

Semaine : 39 - Salle : BACPRO

Semaine du Lundi 21 Septembre 2026 au Vendredi 25 Septembre 2026

	08 h	09 h	10 h	11 h	12 h	13 h	14 h	15 h	16 h	17 h	18 h
Lundi				Gestion d'Alte. SC	Gestion d'Alte. SC		Français SL Évaluation nationale	Français SL Évaluation nationale	EP3 Zootechnie AP 15h45-17h30		
									EP3 Hippologie SC 15h45-17h30		
				10h15-11h15	11h15-12h15		13h30-14h30	14h30-15h30			
Mardi	SESG SL	SESG SL		Anglais GL	Anglais GL		Mathémاتي. ML Évaluation nationale	Mathémاتي. ML Évaluation nationale	EP1 Economie AP Mise en commun PE		Travail. EV
	08h00-09h00	09h00-10h00		10h15-11h15	11h15-12h15		13h30-14h30	14h30-15h30	15h45-17h30		18h00-1.
Mercredi	EP3 EP3 Hippolog. Sophie CASSADO	EP3 EP3 Hippolog. Sophie CASSADO		EP3 EP3 Hippolog. Sophie CASSADO	EP3 EP3 Hippolog. Sophie CASSADO		Education Ph. VM	Education Ph. VM	Biologie Ecologie MP		Travail. EV
	MP51A Zootechni. Pierre SIMMON.	MP51A Zootechni. Pierre SIMMON.		MP51A Zootechni. Pierre SIMMON.	MP51A Zootechni. Pierre SIMMON.						
	Transport/Accom. Florence SOTTY	Transport/Accom. Florence SOTTY		Transport/Accom. Florence SOTTY	Transport/Accom. Florence SOTTY		13h30-14h30	14h30-15h30	15h45-17h30		18h00-1.
Jeudi	Biologie MP	Biologie MP		Français SL	Français SL		Education Socio . SL	Education Socio . SL	EP1 Economie AP 15h45-17h30		Travail. EV
	08h00-09h00	09h00-10h00		10h15-11h15	11h15-12h15		13h30-14h30	14h30-15h30			
	AGROEQUIPE. SC	AGROEQUIPE. SC		AGROEQUIPE. SC	AGROEQUIPE. SC		AGROEQUIPE. SC	AGROEQUIPE. SC	AGROEQUIPEMENT SC 15h45-17h30		18h00-1.
Vendredi	Histoire Géogr. SL	Histoire Géogr. SL		EP1 Economie AP	EP1 Economie AP		EMC/EIE SL	EMC/EIE SL	Gesti. SC		
	08h00-09h00	09h00-10h00		10h15-11h15	11h15-12h15		13h30-14h30	14h30-15h30			
	AGROEQUIPE. SC	AGROEQUIPE. SC		AGROEQUIPE. SC	AGROEQUIPE. SC		AGROEQUIPE. SC	AGROEQUIPE. SC			
	08h00-09h00	09h00-10h00		10h15-11h15	11h15-12h15		13h30-14h30	14h30-15h30	15h30-1.		

BAC Pro CGEA

Polyculture-Elevage

MFR
CULTIVONS LES RÉUSSITES
Formation par alternance

Organisme certificateur : Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire

RNCP 38316

- Date de publication de la fiche : 24/11/2023
- Date d'échéance de l'enregistrement : 01/01/2029

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

- 3è
- CAP
- Seconde

Possibilité
apprentissage
dès la 1re

OBJECTIFS

Maîtriser les bases de l'élevage
Connaître les pratiques technico-économiques en élevage
Comprendre la gestion d'une entreprise agricole
Préparer à l'installation

MODALITÉS ET DÉLAID'ACCÈS

- Entretien individuel pour évaluer la motivation et le projet du candidat
- Adhésion à l'association (100€ / an)
- Inscription sur Affelnet pour les élèves de 3è
- Inscriptions selon les règles spécifiques à chaque statut
- Les candidats sont reçus tout au long de l'année

TARIFS 2027 / 2028

2de : frais de formation 1 258 € + pension* : 1 060 €

1re : frais de formation 1 405 € + pension : 1 185 €

Term : frais de formation 1 479 € + pension : 1 248 €

Option : Équitation ou Soudure : 267 €

*statut interne

Pension pour les apprentis: 135€/semaine en interne et 75€/semaine en demi-pension

Frais de formation pris
en charge par l'OPCO
pour les apprentis

ACCESSIBILITÉ ET HANDICAP

- Bâtiments aux normes d'accessibilités aux personnes à mobilité réduite
- Accessibilité à la formation : nous consulter pour étudier avec notre référent handicap la faisabilité selon le handicap

INDICATEURS 2026

- Taux de réussite : 67.7%
- Taux de poursuite : 60% (en 2025)
- Taux de rupture de contrat : 4.65 %
- Taux de rupture de formation: 11.63 %
- Taux de satisfaction :
 - *Apprenants : 80.10 %
 - *Entreprise : 81.65 %
 - *Famille : 83.41 %

VALEUR
AJOUTÉE : 0.80



MFR DE SALIGNY SUR ROUDON

178, route de Monétay - 03470 SALIGNY SUR ROUDON
TEL 04 70 42 22 76 - mfr.saligny@mfr.asso.fr - www.mfrsaligny.fr

BAC Pro CGEA

Conduite et gestion de l'entreprise agricole



MÉTHODES MOBILISÉES

- Pédagogie de l'alternance spécifique aux MFR et reposant sur le milieu socio-professionnel
- Accompagnement social, scolaire et professionnel individualisé

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Contrôle en cours de formation
- Épreuves terminales

DURÉE

- 2nde : 16 semaines en formation / 22 semaines en stage dont 2 semaines en organismes para-agricole
- 1^{ère} : 19 semaines en formation et 20 semaines de stage dont 2 semaines en stage hors région et autres productions
- Terminale : 19 semaines en formation et 18 semaines de stage

DÉBOUCHES ET PASSERELLES

- Poursuite d'étude vers un BTS
- Salariat agricole & para agricole
- Installation
- Certificat de spécialisation



CONTENU DE LA FORMATION

1 890 h en enseignement sur 3 ans

UN ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

- C1 (MG1) Construire son raisonnement autour des enjeux du monde agricole – Module scientifiques (*Bio/Eco – Maths – Physique/chimie – TIM*)
- C2 (MG2) : Débattre à l'ère de la mondialisation - (*Histoire/Géo, Documentation, Lettres*)
- C3 (MG3) : Développer son identité culturelle (*ESC, Anglais, Projet professionnel, EIE*)
- C4 (MG4) : Agir collectivement dans des situations sociales et professionnelles (*projet collectif*)

UN ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

- MP1 : Pilotage de l'entreprise agricole
- MP2 : Entreprise agricole, marchés et territoires
- MP3 : Gestion de l'entreprise agricole
- MP4 : Gestion durable des ressources et agro écosystème
- MP5 : Conduite d'un processus de production
- MP6 : Choix, mise en œuvre et maintenance des agroéquipements dans un processus de production
- MAP : Module d'Adaptation Professionnelle
- EIE Enseignement à l'Initiative de l'Établissement

Répartition des stages en BAC PRO

	Seconde	Première	Terminale
Septembre			
Octobre			
Novembre			
Décembre			
Janvier			
Février			
Mars	Organisme Para-Agricole	Stage autres productions agricoles Hors Région	
Avril			
Mai			
Juin			



Stage permanent



Stage support rapport de stage



Stage libre / orientation



Autres stages

Règlementation stage

Un stagiaire qui effectue plus de 12 semaines de stages dans la même entreprise doit être gratifié (<https://www.service-public.fr/professionnels-entreprises/vosdroits/F32131>).

Deux solutions :

- le maître de stage est d'accord : l'élève a un seul maître de stage par an.
- le maître de stage ne peut pas financer : dans ce cas, l'élève devra avoir 2 structures de stage.

Contrat d'apprentissage

Un apprenti est un salarié à part entière. Il/elle est embauché(e) avec contrat de travail à durée déterminée (CDD) jusqu'à la fin de sa formation.

Sa rémunération dépend de :

- ✓ **L'année contractuelle** (année d'exécution du contrat),
- ✓ La **tranche d'âge** de l'apprenti(e) au moment de l'embauche, et l'évolution dans le temps, le cas échéant l'évolution dans le **cycle de formation** suivie.



La durée

Au plus tôt => Un contrat d'apprentissage peut démarrer 3 mois avant le début de formation ou 3 mois après.

Au plus tard => finir 2 mois après la fin des examens

Le profil

- Jeune de **16 à 29** ans révolu
- **15 ans** => justifier avoir accompli fin de cycle de 3^e/ avoir 15 ans
- Jeune de **29 à 35 ans sous conditions**
- **Sans limite d'âge** :
 - Travailleurs handicapés,
 - Personnes ayant un projet de création ou reprise d'entreprise nécessitant l'obtention d'un diplôme,
- Sportif de haut niveau.

Rémunération et aides pour l'Apprenti

Au 01 /06/ 2026

Contrat d'Apprentissage	15-17 ans	18-20 ans	21-25 ans*	26 ans & plus*
1re année de formation	27%	43%	53%	100%
	504,10 €	802,82 €	989,52 €	1 867,02 €
2è année de formation	39%	51%	61%	
	728,14 €	952,18 €	1 138,88 €	
3è année de formation	55%	67%	78%	
	1 026,86 €	1 250,90 €	1 456,28 €	

Pour le secteur agricole, les pourcentages sont différents pour la tranche 18 - 20ans

1re année de formation	50%
	933,51 €
2è année de formation	57%
	1 064,21 €
3è année de formation	67%
	1 250,90 €

IDCC : 7024, 7025, 7018, 1659

Des minima de rémunération plus élevés peuvent être prévus par la convention collective appliquée ou par accord des parties.

- Si le salaire de l'apprenti est inférieur ou égal à 50 % du SMIC, alors aucune cotisation sociale n'est prélevée sur sa rémunération. Cela lui permet de percevoir l'intégralité de son salaire brut en net.
- Si le salaire de l'apprenti dépasse 50 % du SMIC, alors seule la part excédentaire est soumise aux cotisations sociales. Concrètement, cela signifie que jusqu'à 50 % du SMIC, l'apprenti bénéficie d'une exonération totale des cotisations. Au-delà de ce seuil, les cotisations sociales s'appliquent sur la partie supplémentaire.
- Les majorations liées à l'âge sont appliquées à **partir du 1er jour du mois qui suit le jour où l'apprenti atteint 18, 21 ou 26 ans.**

ATTENTION : un jeune qui commence son apprentissage en classe de 1re entame sa 2e année de formation ! (Un bac pro se déroule sur 3 ans.)

Vos contacts à la MFR :
Hervé DUPONT ou Vanessa DANGLARD ☎ 04 70 42 22 76
mfr.saligny@mfr.asso.fr

Les Atouts

- Bénéficier d'une petite structure familiale où l'on peut solliciter les formateurs présents de 8h à 21h.
- Intégrer une classe à petit effectif.
- Recevoir une formation qui accompagne le jeune dans son projet professionnel.
- Accompagner la formation du jeune
 - Mise en place d'une charte qualité
 - Evaluations de positionnement
 - en 1^{re} année
 - et en 2^e année
 - ainsi qu'un examen blanc.
- Accéder au Pass Région : réductions sur la culture (place de ciné, concerts), les abonnements sportifs, les manuels scolaires, **les 1^{ers} équipements professionnels**, les formations aux premiers secours ou encore une aide aux financements de votre permis de conduire et BAFA
- Pour les stagiaires une aide au 1^{er} équipement de 500 €
- Une aide au financement du permis de conduire par le conseil Régional.

178, route de Monétay
03470 SALIGNY SUR ROUDON
04 70 42 22 76 - mfr.saligny@mfr.asso.fr



www.mfrsaligny.fr

